

Pornic agglo Pays de Retz investit pour le logement des jeunes actifs sur le territoire

Sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, fin 2018, près de 523 jeunes ont un contrat pro ou en apprentissage. Ce chiffre est en hausse constante depuis 2014. Ces jeunes actifs choisissent de rester ou de venir sur le territoire car celui-ci possède deux atouts majeurs : une qualité de vie reconnue et des entreprises dynamiques à la recherche de jeunes. Cependant un constat s'impose : l'offre de logement accessible financièrement sur le territoire pour des locations de moyenne ou longue durée fait défaut.

Une étude de l'URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes) réalisée en 2019 sur demande de Pornic agglo Pays de Retz a mis en exergue une offre inadaptée sur le territoire au regard des différentes situations des jeunes (apprentis, stagiaires, premier emploi) avec des logements rares, chers pour une première installation et qui privilégient majoritairement les séjours courts (location touristique). Ce manque de logement est également une contrainte pour les entreprises qui peinent à recruter la main d'œuvre dont ils ont besoin.



Maquette Pornic



Maquette Sainte-Pazanne

Ainsi, pour répondre au besoin de logements de jeunes et au besoin de recrutement des entreprises, Pornic agglo Pays de Retz lance la construction de deux résidences jeunes actifs à Pornic et à Sainte-Pazanne.

La mise en place de solutions de logement pour les jeunes actifs est une action forte souhaitée dans la stratégie habitat de l'agglomération portée par le programme local de l'habitat (PLH).

Les caractéristiques des résidences jeunes travailleurs

Au total, 40 logements du T1 au T1bis seront proposés dans ces résidences :

- 20 logements à Sainte-Pazanne avec 18 T1 (entre 18.5 et 20.5m²) et 2 T1bis (30m²) à proximité directe du centre-bourg et de la gare ;
- 20 logements à Pornic avec 18 T1 (entre 18.5 et 20.5m²) et 2 T1bis (30m²) à 20 minutes de la gare et du centre-ville et à proximité directe de la route bleue ;
- Également, 10 logements T1 à Pornic en résidence social afin d'accueillir des jeunes mais également des travailleurs saisonniers seront proposés.

Chaque résidence aura à sa disposition une salle d'activités communes ainsi qu'un espace accueil, information et orientation pour accompagner les jeunes au quotidien dans leur démarche.



Travaux Pornic - mai 2021 (CISN Résidences Locatives)



Travaux Sainte-Pazanne - mai 2021 (CISN Résidences Locatives)

La gestion des résidences jeunes travailleurs

ADELIS a fait le choix de s'associer au bailleur CISN afin de faire valoir son expertise et contribuer au développement de ces deux programmes distincts. Le CISN intervient en qualité de bailleur, propriétaire du programme immobilier. ADELIS intervient dans ce projet en qualité de gestionnaire de la Résidence Jeunes Actifs. Son action est régie par le Code de la Construction et de l'Habitation, le Code de l'Action Sociale et des Familles. L'activité de gestion des résidences s'effectue dans un cadre conventionnel avec la Caisse des Allocations Familiales.

Cette gestion se décline à travers plusieurs services distincts : la gestion de la demande de logement, l'hébergement temporaire des jeunes actifs et la maintenance des logements

Le financement des résidences jeunes actifs

Pornic : 2 029 137 €

Financée par des prêts et subventionnés par :

- L'Etat : 587 481 €
- Le Conseil départemental de Loire-Atlantique : 195 294 €
- La CAF : 153 000€
- Pornic agglo Pays de Retz : 357 801 €

Sainte-Pazanne : 1 322 776€

Financée par des prêts et subventionnés par :

- L'Etat : 355 040€
- Le Conseil départemental de Loire-Atlantique : 150 000€
- La CAF : 153 000€
- Pornic agglo Pays de Retz : 280 000€

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ

adelis
Pour une société plus humaine